

MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL 140, rue de l'Église Saint-Samuel, Québec, GOZ 1G0

Téléphone: 819 353-1242 fax: 819 353-1499

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal, mardi le <u>13 juin 2023</u>, à 19 h au, 141, rue de l'Église, Saint-Samuel au centre multifonctionnel.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Natures et effets : Le demandeur souhaite construire un garage résidentiel détaché en cours avant. L'implantation d'un garage en cours avant est prohibée. Il souhaite aussi implanter le garage à une distance de 0,6 mètre de la limite de terrain arrière comparativement à la norme de 1,5 mètre.

Demandeur et propriétaire: Dominique Godbout et Elee Caza

Demande de dérogation mineure au Règlement de zonage n° 216 afin de permettre la construction d'un garage détaché qui déroge aux éléments suivants;

- 1. Autoriser la construction d'un garage détaché en cours avant, alors que le règlement de zonage permet la construction d'un garage détaché en cours latérale ou arrière seulement;
- 2. Réduire la marge de recul arrière de 1,5 mètre à 0,6 mètre;
- 3. Réduire la marge de recul arrière de la toiture de 0,45 mètre à 0,2 mètre.

Identification du site concerné:

296, route 161, Saint-Samuel, lot 5 446 172 cadastres du Québec.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à St-Samuel, ce 18e jour de mai 2023

Julie Paris

Directrice générale et greffière-trésorière